Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 637

Artikel: La XVIIme Journée des femmes zurichoises

Autor: A. de M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264842

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BAECHLER Combusers succeedistes du taris.

Buisson-Paisant

3, rue du Rhône - Genève

GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

débutantes ou très expérimentées. Au mois, si elles sont nourries et logées, elles obtiendront au début 100 à 130 fr.; si elles ne le sont pas, de 210 à 270, et davantage, en proportion de l'expérience acquise et de l'importance du poste. L'Association suisse des Jardinières met au point chaque année cette question des salaires, et se préoccupe aussi d'une assurance collective pour la vieillesse.

Il est évident qu'une jardinière ne s'enrichit pas rapidement: qu'elle s'accommode donc dès le début d'une vie simple et saine; l'expérience et la maturité acquises seront dans beaucoup de cas bien rémunérées, très bien même.

A côté de cette question de gain matériel, les jardinières savent très bien que, dans nombre de

A côté de cette question de gain maternel, les jardinières savent très bien que, dans nombre de professions, le travail journalier est un moyen de réaliser le bonheur de sa vie en dehors de son métier, tandis qu'elles le trouvent dans leur travail même. Elles sentent que leur tâche est essentielle, vitale; de nos jours, même, nécesaire à la patrie. Elles sentent aussi (et c'est ceci que l'une d'elles, M™ Grüniger, directrice de l'Ecole de la Corbière, a su faire comprendre lors de récentes conférences à Genève), qu'elles ont une mission à remplir: apprendre à ceux qui vivent à notre époque égarée à retourner à la vie simple, saine et forte, à retourner à la Nature, à la bienheureuse communion avec elle, à suivre un poète paysan thurgovien lorsqu'il s'écrie:

s'écrie :
Sachez que nous besognons dans le jardin
du bonheur ! G. N. (Genève).

Que les fleurs de Hirt sont donc belles!

4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60



La XVII^m Journée des femmes zurichoises

Convoquées par les Frauenzentralen de Zurich et de Winterthour, et placées sous le signe du 80 no voisinage »... des centaines de femme de la ville comme de la campagne se sont réunies le dimanche 28 mars à Zurich. L'une des présidentes de séance, Mie Maria Fierz, dont c'était le 65me anniversaire, reçut à cette occasion de cordiales manifestations, ainsi que, de la part du Conseil d'Etat, un chansonnier zurichois!

Comment se manifeste un bon voisinage? ques-

Comment se manifeste un bon voisinage? question à laquelle ont répondu les trois orateurs de cette Journée. M. Fritz Wartenweiler d'abord, évoquant la fraternité suscitée dans notre pays par les changements survenus en Europe, rappela que la défense nationale militaire, le souci du pain quotidien, et la création d'occasions de travail exigent de nous des efforts toujours renouvelés, bien qu'il puisse sembler parfois que nous avons atteint une certaine stabilité dans ces domaines. Mais cette stabilité est un leurre, preuve en soit le nouvel ordre des relèves. L'extension des cultures, dont nous avons un besoin absolu si nous voulons vivre de nos propres ressources, n'a encore atteint que 130.000 ha, alors que 190.000 ha restent à défricher. Mais cette extension des cultures ne nous a pas apporté seulement du pain, elle a rapproché citadins et cam-



Maison spéciale de LAINES et tous tricots mains Sous-vêtements

Sous-vêtements dames et enfants



MAX MOUNOUD

Croix-d'Or, 15 GENÈVE

pagnards, Zurichois et Grisons: « l'homme anoblit la terre et la terre anoblit l'homme ». La lutte pour le pain quotidien crée le bon voisinage.

lutte pour le pain quotidien crée le bon voisinage. Ce même esprit devrait présider aux efforts pour procurer du travail à tous. Le droit au travail, dont on parle tant, ne peut être réalisé que sı chacun s'y efforce dans un sentiment vraiment fraternel. Et les transformations inévitables de l'après-guerre exigeront de nous davantage de fraternité encore. Si la tendance, au siècle dernier, était d'aller du tout à l'individu l'évolution historique ramène aujourd'hui l'individu au tout. Si nous ne voulons pas sombrer dans une fausse sentimentalité imbue de nationalisme et de totalitarisme, et ennemie de toute conception internationale, il nous faut trouver la formule juste de la liberté dans la discipline, des relations équitables entre les générations. Seul l'amour du prochain nous y aidera. Politiquement parlant, il s'agit de trouver, entre les formes abstraites du libéralisme et du socialisme, tant internationaux que nationaux, ce qui peut valoir pour notre pays.

M. Jean Mussard, ingénieur à Bienne, dont les déléguées à l'Assemblée de 1042 de l'Association pour le Suffrage avaient beaucoup apprécié la valeur de la pensée et la fermeté des convictions, présenta ensuite une étude sur l'économie sociale aujourd'hui et demain, soulignant que l'esprit fraternel n'est possible que chez l'homme religieux. Sa conférence ayant paru en brochure, nous y renvoyons nos lectrices.

Troisième oratrice, enfin, Mie Clara Nef évoqua

Troisième oratrice, enfin, Mie Clara Nef évoqua les tâches de la femme en vue des temps à venir. Si nous avons été épargnés jusqu'ici, nous savons cependant que les conditions de vie changent aussi pour nous, non pas seulement du fait des restrictions imposées par la guerre, mais parce qu'un nouvel ordre social est inévitable, chez nous aussi, dans l'après-guerre. Nous avons donc devant nous une tâche bien définie, celle de collaborer à ce nouvel ordre de choses. Nous avons charge d'âmes, nous avons la tâche de créer une atmosphère dans laquelle l'esprit puisse se redresser, et où la culture spirituelle soit possible. Cela dans nos foyers d'abord, mais en évitant le danger de nous y confiner dans un égoïsme familia!

Malgré nos échecs, travaillons donc à collaborer à la solution des problèmes d'ordre gé-



Henri Genevay AMEUBLEMENTS ET TENTURES Genève

20, rue Sturm - Tél. 4.24.65

A La Halle aux Chaussures

Maison tondee en 1870

M''re Vye L. MENZONE

Solidité - Elégance

5 °/,, escompte en tickets jaunes

Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétiqu

néral, et cela non pas parce que nous sommes plus intelligentes que les hommes, mais parce nous sommes différentes. Tendons notre effort vers ce qui unit les êtres entre eux; prenons garde à ne pas servir de prétextes à des buts intéressés; dans les luttes de partis, rappelons-nous que c'est en profondeur que se trouve la vérité. Nous qui manquons trop souvent de courage civique, ne nous contentons pas de panser des plaies, mais contribuons à les éviter, par exemple dans tous les domaines de l'alcoolisme, de l'immoralité, de la protection de la jeunesse, que trop souvent l'on confond avec l'assistance. Qu'il ne nous suffise pas que nos propres enfants soient bien élevés, car la misère morale des enfants des autres aura sa répercussion sur tous. Ne nous laissons pas arrêter par nos frontières locales et cantonales, et ne soyons pas les prisonnières d'articles de règlements. Notre but est d'établir un ordre juste, qui prenne soin des familles, des mères, des vieillards et des infirmes, mais un ordre dans lequel on demandera à chacun de faire un effort personnel. Car le succès de tous dépend du maximum d'efforts de chacun.

Les peines et les douleurs resterons hélas! le partage des hommes; mais si elles nous font réaliser notre impuissance, elles sont aussi créatrices de forces. A l'heure actuelle, nous assistons par delà nos frontières à des souffrances qui dépassent tout ce que nous avons jamais éprouvé, et sans doute notre propre quiétude nous empêchet-elle de comprendre véritablement ce qui est le lot de nos voisins: ne nous étonnons donc pas si notre situation privilégiée remplit d'amertume ceux qui ont tout perdu, et qui ont passé par une école qui sera peut-être la nôtre après la guerre, lorsqu'il nous sera demandé des renoncements douloureux. Gardons donc notre cœur libre de toute entrave, afin d'être prétes à aider et à servir partout où l'on aura besoin de nous!

(Librement résumé et traduit de l'allemand d'après le Schw. Frauenblatt par A. de M.).

Le droit au travail de la femme mariée en France

Notre journal avait rapporté en son temps la loi édictée par le gouvernement de Vichy, qui interdisait l'accès de toute femme mariée dans les emplois de l'Etat, des départements et des communes, permettait de mettre en congé sans solde toute femme mariée primitivement occupée dans ces mêmes entreprises is son mari subvenait aux frais du ménage et si elle avait moins de trois enfants, et annonçait une loi ultérieure qui réglementerait

des répercussions insoupçonnées, atteignant des persones promptes à croire « ce qui est écrit ». Nous l'en remercions.

Se Consommateur

soucieux de ses **Intérêts**

fail ses achals à la COPÉRATIVE

Les journaux de mode, les magazines illustrés de genre récréatif, occupent eux aussi une place — et même importante — dans la presse féminine. Avec raison, l'auteur regrette que cette production, soit disant « littéraire », soit fréquemment médiocre. On spécule sur les sentiments inférieurs de la lectrice, on cultive sa paresse. Il y a du vrai dans cette remarque. C'est pourquoi il nous semble utile de rappeler ici que de nombreux journaux, dit « féminins », sont commercialisés et gérés par des hommes d'affaires. Les collaboratrices, parfois même la rédactrice, ne sont que de dociles employées. Les textes ne sont là que pour servir de cadre à la publicité. Il ne s'agit pas de développer le goût de l'abonnée, mais de retenir son attention sur certaines pages en lu présentant des images et des récits faciles à lire. En pareil cas, l'habileté de la rédactrice sera de hausser progressivement le niveau de son journal, tout en paraissant se plier à la volonté de ses chefs, Il n'est pas impossible que par la suite, ceux-ci se rangent à son avis.

La presse suisse, ajoute Mile Schürch, après avoir rendu hommage aux «succès et aux conquêtes de la presse féministe dans le domaine civil», dispose d'un pouvoir très grand «puisqu'elle peut, suivant le système de la démocratie directe, appuyer ou combattre des candidatures au gouvernement, faire admettre ou repousser des lois ». Cette encourageante liberté décidera peutêtre la création du « journal idéal », que propose la jeune diplômée. Ce serait un quotidien de l'envergure de La Fronde qui, par ses intérêts va-

riés, deviendrait aussi indispensable à la femme que le journal politique l'est à l'homme... Le journal idéal ne peut s'épanouir que dans la liberté. Il devrait se trouver seulement (quant à sa rédaction) entre les mains de personnes de toute probité et qui auraient l'intérêt de tous en vue.

La femme d'aujourd'hui porte le bijou de Joggogg demain

VACHERON CONSTANTIN

vue.

C'est sur cette sympathique suggestion que s'achève le travail de Mª Schürch, qu'il faut grandement louer dans son ensemble. Malgré le « délayage » de quelques passages qui eussent gagné à plus de concision, et un peu d'hésitation dans le style, nous y voyons une source de renseignements fort utile. Moyennant de l'égères modifications, le cahier que nous venons de lire pourrait fort bien affronter l'épreuve de l'impression, et revêtir la forme durable d'un véritable essai documentaire, « un petit livre de bonne foi » comme disait le grand Montaigne.

Renée Gos.

Publications reques

COMMISSION DES INTÉRÊTS FÉMININS DE L'ASSOCIATION SUISES DES FEMMES UNIVERSITAIRES: Publications d'auteurs féminins paruse en Suises en 1941. Peut être consulté dans les bibliothèques et les librairies.

C'est une excellente idée qu'a eue l'Association suisse des Femmes universitaires en publiant ce petit bulletin, dû au travail et aux compétences de Mile Annie Muriset, mais une demi-excellente idée malheureusement! car on ne peut que regretter la lacune qui se creuse de la sorte entre

cette publication et celle, si souvent feuilletée, éditée à l'occasion de la Saffa. Remplira-t-on cette lacune en nous donnant une fois ou l'autre la liste complète de toutes les publications féminines éditées dans notre pays entre 1928 et 1941? nous le souhaitons vivement, comme nous souhaitons que le fascicule que nous avons sous les yeux soit le premier d'une nouvelle série à paraître régulièrement chaque année.

soit le premier d'une nouveile serie à paraire régulièrement chaque année.

Disons aussi que ce qui nous a frappée à le feuilleter, c'est le petit nombre de publications de langue française: une statistique approximative ne nous en a guère évalué que le 15 %. Avons-nous donc si peu de femmes auteurs en Romandie? et par femmes auteurs, nous entendons, d'après la publication en question, non seulement les poètes et les romancières, mais les historiennes, les essayistes, les critiques, toutes étant également en nombre minime dans ce bulletin, où nous relevons surtout des dissertations scientifiques. Est-ce que nos écrivaines (fi! le vilain mot!) romandes publient de préférence à l'étrange? mais où? la fermeture des frontières ayant au contraire fait naître toute une floraison de maísons d'éditions entre Genève et Neuchâtel. Il se pose ainsi à propos de ce petit bulletin toute une série de questions sur lesquelles il ne serait pas inutile de méditer.

M. F.

Leia: Le symbolisme des contes de fées. Collection Action et Pensée aux Editions du Mont-Blanc, S. A. Genève 1943. Un vol.: 4 fr. 75.

On lira cet ouvrage sans que l'intérêt fléchisse un instant. L'auteur, qui signe Leïa, et qui paraît très versé dans les sciences occultes, nous y expose la signification réelle des personnages familiers de nos contes et de leurs attributs. Nous n'ignorions pas que les contes de nourrice et les récits mythologiques sont les mythes sacrés d'antiques religions, mais ici on va plus loin: des tableaux simples et clairs nous révèlent, par exemple, ce que représentent le « vieux roi » ou la « princesse », le « dragon » ou les « oiseaux », les « clés » ou les « pierres précieuses », au degré profane, sacré, et initiatique.

Cet exposé, si simple, si bien fait soit-il, ne nous satisfait pourtant pas complètement. Le livre terminé, on se pose encore une foule de quesi-

Cet exposé, si simple, si bien fait soit-il, ne nous satisfait pourtant pas complètement. Le li-vre terminé, on se pose encore une foule de questions. Quelle est la position de l'auteur entre les religions d'inités et le christianisme? Quel est, selon lui, la vraie voie de l'humanité? Il déplore, à juste titre, que le trésor de sagesse, de science psychologique et divine accumulé pendant des millénaires ait été anéanti par nos églises, mais y avait-il une conciliation possible entre ces deux courants religieux? Le problème du divin et des moyens d'y accéder n'avait pas été résolu avant la venue du Christ, loin de là. Les sectes mystiques ne se persécutaient-elles pas férocement les les unes les autres? Les Pythagoriciens pourraient en témoigner. D'autre part, l'héritage païen assimilé par le christianisme est-il un enrichissement ou une entrave à son épanouissement normal? Et pourtant, il faut reconnaître que les sectes d'initiés exercent plus que jamais une attraction profonde. Tous ces problèmes soulevés à propos de contes si vieux, si connus! Convenez que ce livre est bien attachant et qu'il faut l'avaoir lu

A. W.-G.